



APPEL A CANDIDATURES INTERNE ET EXTERNE

La direction de la police municipale de la Ville de Grasse

Recherche

Des policiers municipaux en brigade de jour H/F

- Temps plein
- Horaires : 5h00 – 15h00 // 13h00 – 23h00
- Recrutement par voie statutaire dans le cadre d'emplois des agents de police municipale

DIRECTION GENERALE DES SERVICES MUNICIPAUX

RESSOURCES, CITOYENNETE,
SECURITE

La police municipale de Grasse est composée d'un effectif global de 100 agents composés de : 64 Policiers Municipaux, 9 Agents de Surveillance de Voie Publique, 15 opérateurs vidéo, 2 administrateurs (243 points de vue) et 5 agents administratifs.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Elle est organisée autour de 2 brigades de jour, 1 brigade de nuit, 1 brigade motorisée, 1 brigade des hameaux, 1 brigade environnement et 1 brigade du stationnement.

Service Ressources
Humaines mutualisé
Ville de Grasse et CCAS

Sous l'autorité du Chef de Brigade, vous pourrez exercer la totalité de vos compétences relatives au bon ordre, à la sécurité, à la tranquillité et à la salubrité publiques, lutter contre la délinquance, assurer la sécurité des personnes et des biens et participer aux opérations conjointes organisées en partenariat avec la Police Nationale.

Tél : 04.97.05.53.69

REF : SD/LC
N° 2025_10_28

Cycle de travail : petite et grande semaine (2 jours / 5 jours).

AFFAIRE SUIVIE PAR :
Leslie CHRISTEN
recrutements@ville-grasse.fr

Equipements :

Gillet pare-balles individuels, pistolets semi-automatiques CZ 9 mm, 8 LBD, tonfas, bombe lacrymogène inférieures et supérieures à 100 ml, 11 véhicules de service, 6 motos de grosses cylindrées, 5 gyropodes, scooters 125 cm3, 40 appareils photos nomades, éthylotests électroniques, kits de dépistages stupéfiants, cinémomètre, 16 caméras piétons, 3 Stop Stick, casques et boucliers.

Rémunération et avantages :

Rémunération statutaire, ISFE par fixe 30%, ISFE par variable, prime annuelle versée en deux fois, heures supplémentaires payées ou récupérées, COS de la commune, abonnement annuel au parking et également abonnement à la licence de tir, stand appartenant à la collectivité gérée par une association sportive sur la commune, accès au restaurant municipal, heures supplémentaires lors des manifestations.

Hôtel de ville
BP 12069
06131 GRASSE CEDEX
Tél. 04 97 05 00 00

Centre Communal d'Action Sociale
Villa Guérin 42, bd Victor Hugo
06130 GRASSE
Tél. 04 97 05 56 50

Aptitudes souhaitées :

- Lauréat du concours de gardien brigadier, ou policier municipal titulaire, ou passerelle possible
- Permis B obligatoire
- Connaissance approfondie de la législation et des procédures en matière de pouvoirs de police du Maire
- Bonnes connaissances des pouvoirs et attributions des services de la sécurité et de la justice
- Veille juridique : connaissance des textes législatifs, règlements et codes relevant des attributions et des compétences de l'agent de police municipale
- Qualités relationnelles avérées : techniques de communication, gestion de conflit, savoir faire preuve de discernement, sens de l'écoute
- Qualités rédactionnelles et bonne maîtrise de l'outil informatique
- Capacité à analyser et s'adapter
- Gestion des priorités et discrétion professionnelle
- Disponibilité, efficacité, organisation et rigueur
- Sens du service public et du travail en équipe

Date de prise de poste dans les meilleurs délais

Les candidatures sont à adresser au service des Ressources Humaines (recrutements@ville-grasse.fr) avant le 21 novembre 2025.



Le Directeur Général Adjoint
Ressources Citoyenneté Sécurité

Stéphane DECKMYN